

# DECLARATION - TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE)

(Articles L. 2333-6 à L. 2333-16 du code général des collectivités territoriales)

ANNEE 2017 « **ENSEIGNES** »

## 1 – Identité du déclarant

Nom de la Société ou raison sociale	
Nom de l'enseigne (Marque)	
Nom du représentant légal	
Nature de l'Activité	
Adresse de l'exploitation	
N° Siret / Code NAF	
Adresse de Facturation (si différente)	
N° Siret / Code NAF	
N° Téléphone / N° Fax	
Adresse courriel	.....@.....

## 2 – Etat des enseignes existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2017

### A COMPLETER PAR LE DECLARANT

N° Photo	Adresse d'implantation du dispositif	*type du dispositif	Longueur	Largeur	Superficie
			m	m	m <sup>2</sup>
			m	m	m <sup>2</sup>
			m	m	m <sup>2</sup>
			m	m	m <sup>2</sup>
			m	m	m <sup>2</sup>
			m	m	m <sup>2</sup>

Si ce tableau ne comporte pas de lignes en nombre suffisant, vous pouvez joindre en annexe de cette déclaration un état identique à celui-ci.

## Observations

--

### 3 – Engagement du déclarant

Je soussigné, auteur de la présente déclaration :....., certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

A ..... Le, .....

Cachet de l'établissement

Signature

**Toute** fausse déclaration constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal.

### 4 – Obligations de dépôt

Déclaration à retourner dûment complétée et signée, **avant le 1<sup>er</sup> mars**, à la commune de Brive (Place Jean Charbonnel – 19 100 Brive) ou à défaut dans les 30 jours de la mise en demeure.

En cas d'installation ou de suppression des enseignes en cours d'année, il est obligatoire de le déclarer dans les 2 mois à la collectivité en indiquant la date de mise en place des enseignes. Vos supports seront taxés au prorata temporis.

### 5 – Cadre réservé à la commune

Date de réception de la présente déclaration initiale :

.....

PARTIE RESERVEE A LA COLLECTIVITE				
	Nombre de faces	Superficie TOTALE	Tarif unitaire au m <sup>2</sup>	TOTAL TAXE A REGLER
<b>TOTAUX</b>	.....	..... m <sup>2</sup>	..... €	..... €